

JOUARRE MAG

MAGAZINE MUNICIPAL DE JOUARRE - SPÉCIAL RENTRÉE 2020



Cahier pratique de la rentrée 2020/2021

Rythmes Scolaires

semaine de 4 jours

Ces informations sont valables sous réserve
de l'évolution de la crise sanitaire



JOUARRE



@DEJOUARRE



MAIRIEDEJOUARRE



APPLI IOS/ANDROÏD

Rythmes scolaires

Jotrancien(ne)s, Jotrancien(ne)s,
Chers parents,

Ce JOURNAL Mag spécial rentrée scolaire regroupe toutes les informations pratiques pour préparer au mieux la prochaine rentrée de vos enfants dans les écoles de Jouarre. Les services municipaux s'organisent pour garantir une rentrée dans les meilleures conditions due à la crise sanitaire. Respect des gestes barrières, gel hydroalcoolique et distanciation physique. Les services de la Mairie restent à votre disposition tout l'été si besoin via le portail citoyen <compte famille>. L'accueil en maternelle se fait jusqu'à 8 heures.

Bonnes vacances et bel été à tous.

Les établissements

Jouarre

Ecole Maternelle Jussieu

Direction : Mme Simona ANTOINE
Adresse : rue de la Chapelle
77640 JOUARRE
Tél : 01.60.22.14.10
Email : ecole.jussieu@wanadoo.fr

Ecole élémentaire Jehan de Brie

Direction : Mme Claire GRAVADE
Adresse : rue de Jussieu
77640 JOUARRE
Tél : 01.60.22.86.80
Email : ce.0772440j@ac-creteil.fr

La Ferté-sous-Jouarre

Collège la Rochefoucault

Direction : M Said OUAFI
Adresse : 59 rue de la chapelle Guet
77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél : 01.60.22.07.33/01.60.22.00.77
Email : ce.0770024h@ac-creteil.fr

Collège & Lycée Sainte Céline

Direction : Mme Daphné DECHAUME
Adresse : 29 rue Pierre Marx
77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél : 01.60.22.05.92
Email : donzem@sainte-celine.org

Collège la plaine des Glacis

Direction : Mme Karine LECLERE
Adresse : 26 avenue de Rebais
77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél : 01.60.22.19.84
Email : ce.771659k@ac-creteil.fr

Lycée Samuel Becket

Direction : M Luca DAVID
Adresse : 19 rue Lion
77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél : 01.60.24.20.00
Email : ce.0772685a@ac-creteil.fr

Transports scolaires

Retrouvez les horaires et les arrêts sur www.jouarre.fr

La carte Scol'R est valable uniquement sur les circuits spéciaux durant la période scolaire.

Quelles conditions pour obtenir la carte Scol'R ?

Etre âgé(e) de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année scolaire de souscription; Etre scolarisé(e) avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire avant le Bac, fréquenter un établissement public ou privé sous contrat en Seine-et-Marne. La participation familiale à la carte Scol'R, quels que soient les critères de distance et de sectorisation, est la suivante :

Primaires : 24 € TTC

Collégiens : 24 € TTC

Lycéens : 150 € TTC

Dossier à télécharger : <https://www.seine-et-marne.fr>
rubrique : /Cadre-de-vie-Transports

La carte Imagine'R permet de voyager sur l'ensemble des réseaux OPTILE, RATP Transilien SNCF, hors circuits spéciaux scolaires. Elle permet un nombre illimité de voyages sur toute l'île-de-France et durant toute l'année. La subvention départementale appliquée dès l'inscription ramène la participation des familles à :

Collégiens : 100 €

	PERI-SCOLAIRE	CLASSE	REPAS	CLASSE	PERI-SCOLAIRE
LUNDI	7h 8h30	8h30 11h45	11h45 13h30	13h30 16h15	16h15 19h30
MARDI	7h 8h30	8h30 11h45	11h45 13h30	13h30 16h15	16h15 19h30
MERCREDI	ACCUEIL DE LOISIRS 7h - 19h30				
JEUDI	7h 8h30	8h30 11h45	11h45 13h30	13h30 16h15	16h15 19h30
VENDREDI	7h 8h20	8h30 11h45	11h45 13h15	13h30 16h15	16h15 19h30



Cantine scolaire

Madame Jaquet et son équipe servent plus de 320 repas par jour toute l'année. Les inscriptions se font en ligne via le Portail Citoyen <compte Famille> dans le délai imparti selon le règlement intérieur. Le paiement en ligne est Obligatoire. Les repas sont choisis par la commission des menus avec une diététicienne environ tous les deux mois et sont disponibles sur le site internet www.jouarre.fr conformément à notre engagement de transparence, les associations de parents d'élèves sont systématiquement conviées. En cas d'allergies alimentaires, un P.A.I (projet d'Accueil Individualisé) est mis en place et doit être renouvelé à votre demande chaque année. Pour que votre enfant bénéficie de ce P.A.I, il est nécessaire de vous mettre en contact avec la directrice de l'établissement.

Les menus sont systématiquement mis en ligne à l'avance sur www.jouarre.fr

Etude surveillée

Un service d'étude surveillée est mis en place à l'école élémentaire encadré par les enseignants de la commune.

Ce service a lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 17h30.

Les enfants sont inscrits pour l'année entière.

L'étude débutera dès le lundi 14 septembre 2020

L'accueil Périscolaire

L'accueil Périscolaire accueille les enfants tous les matins de 7h à 8h30 et tous les soirs de 16h15 à 19h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

L'Accueil de Loisirs Municipal

L'équipe du centre de Loisirs attend les enfants les mercredis et pendant les vacances. Ce service est disponible sur inscription et réservation préalable sur le portail citoyen <Compte Famille>

Les grandes vacances au centre de loisirs

Pendant les vacances d'été, l'accueil de loisirs propose des activités du lundi 6 juillet au vendredi 7 août et du lundi 24 au vendredi 28 août 2020. L'accueil de Loisirs sera fermé du lundi 10 au vendredi 21 août 2020. Le centre de loisirs est également fermé pendant les vacances de Noël. Durant les vacances, une organisation particulière sera mise en place afin d'amener les enfants entrant dans leur première année d'école à découvrir la vie en collectivité et favoriser leur sociabilisation. Des journées seront consacrées au décloisonnement, tous les enfants, quel que soit leur âge, pourront participer aux grands jeux, repas, sorties ensemble tout en veillant aux gestes barrières et à la distanciation physique.

PORTAIL CITOYEN

Toutes vos factures sont disponibles sur le portail citoyen

<Compte Famille>

Accessible sur

www.jouarre.fr

LE SPORT SERA PRESENT

En plus des activités proposées par les associations de la commune, Thierry LEFEBVRE, animateur sportif de la commune, organisera tout au long de l'année des créneaux d'activités sportives pour les enfants.

Les inscriptions à la cantine et au centre de loisirs se font sur le Portail Citoyen <Compte Famille>

Retrouvez les tarifs & le règlement intérieur des services scolaires sur le site de la commune : www.jouarre.fr
Toute inscription vaut l'acceptation du règlement intérieur.

Accompagnement à la scolarité

- L'accompagnement a lieu tous les mercredis matin durant la période scolaire. Il s'agit d'offrir en complémentarité avec l'école, une aide et des ressources dont les enfants ont besoin pour réussir dans leur scolarité. Cette action est menée par la Mairie de Jouarre en collaboration avec les bénévoles et l'école Jehan de Brie. Ces différents partenaires travaillent ensemble pour répondre aux préoccupations des familles et pour favoriser la réussite scolaire des enfants. Elle concerne les enfants scolarisés du CP au CM2 orientés par l'école sur proposition des enseignants aux familles. Les séances se déroulent dans les locaux de la bibliothèque communale 28 Grande Place à Jouarre. Renseignements en mairie.

APPEL A BENEVOLES

- Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, nous recherchons des bénévoles. Renseignements auprès du service scolaire.

Le service Jeunesse de la mairie de Jouarre

Tout au long de l'année, des ateliers ludiques, gourmands et créatifs sont proposés gratuitement et sur inscriptions aux enfants Jotrancien(ne)s.

Le service Jeunesse de la ville de Jouarre est particulièrement impliqué dans le partage et les actions intergénérationnelles. Il propose aux enfants un contact avec les anciens de la commune en participant à des ateliers et spectacles à l'hôpital à la maison de retraite de Jouarre et lors des événements du CCAS.

Retrouvez les actualités, les événements organisés et les inscriptions aux ateliers sur la page Facebook Jouarre et sur la page Jouarre & Jeunesse et sur le lien reçu par mail.



Agenda de l'année

Forum des associations

Dimanche 30 Août 2020

Date de la rentrée scolaire

Mardi 1^{er} septembre 2020

Dates d'inscriptions à la cantine

Inscription obligatoire sur le portail citoyen
<votre compte famille>

Rentrée de l'étude surveillée

Lundi 14 septembre 2020
Inscription obligatoire en mairie

Reprise de l'accompagnement à la scolarité

Mi-septembre

Election des parents d'élèves

Début octobre

Vacances

Vacances de la Toussaint 2020

Vacances de Noël 2020

Vacances d'hiver - Février 2021

Vacances de Printemps - Pâques 2021

Pont de l'Ascension 2021

Vacances d'été 2021

Fin des cours

Samedi 17 octobre 2020

Samedi 19 décembre 2020

Samedi 13 février 2021

Samedi 17 avril 2021

Samedi 12 mai 2021

Samedi 6 juillet 2021

Reprise des cours

Lundi 2 novembre 2020

Lundi 4 janvier 2021

Lundi 1^{er} mars 2021

Lundi 3 mai 2021

Lundi 17 mai 2021

Vos interlocuteurs

MAIRE ADJOINT
AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Jean-Luc MONDAT

SERVICE SCOLAIRE MUNICIPAL

Sila Da FONSECA

DIRECTION DE L'ECOLE MATERNELLE

Simona ANTOINE

DIRECTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Claire GRAVADE

DIRECTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Agathe FERON

DIRECTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Véronique JAQUET

Renseignements & informations

Ligne directe du service scolaire : 01.60.24.26.27

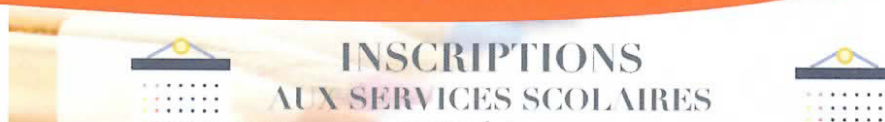
Mail : sila.dafonseca@mairie-jouarre.fr

Accueil :

Les lundis, mardis, mercredis et
vendredis de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

Les jeudis de 14h00 à 17h00



CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions ne sont pas automatiques d'une année sur l'autre

Attention : si votre enfant a besoin d'un régime particulier, veuillez le signifier à la directrice de l'établissement scolaire

ETUDE SURVEILLÉE - de 16h15 à 17h30 en période scolaire

Reprise de l'étude : 14 septembre 2020

ACCUEIL PERI - SCOLAIRE - matin de 7h à 8h30 et soir de 16h15 à 19h30 en période scolaire

ALSH - vacances et mercredis

Fermeture d'été du 10 au 21 août 2020. Réouverture le lundi 24 août 2020.

Fermeture pendant les vacances de Noël

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Ouverture des inscriptions en ligne : juin 2020

www.seine-et-marne.fr



Toutes vos factures concernant les services scolaires sont disponibles sur le portail famille accessible depuis le site internet de la commune

Retrouvez les tarifs & le règlement intérieur des services scolaires sur le site de la commune : www.jouarre.fr



Date de la rentrée scolaire : Mardi 01^{er} septembre 2020



JouarreMag - spécial rentrée 2020
est édité par la mairie de Jouarre
Place Auguste tinchant 77640 Jouarre 01.60.24.26.26

Directeur de la publication : Fabien VALLÉE
Rédaction : Donatienne ALIBERT
Création : Mickael AYDOGDU
Impression : Mairie de Jouarre

